L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1848.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 23 NOVEMBRE.

[illegible] appelons l'attention publique sur la vente des propriétés suivantes, qui aura lieu aujourd'hui [illegible] Bourse St Louis, par N. Vi[illegible] belle maison en briques à [illegible] à deux étages, situées toutes les deux rue [illegible]. Un bloc de trois belles maisons en briques à trois étages, rue St Philippe, près de la Levée, avantageusement située entre les deux marchés; un terrain rue Condé, une vingtaine d'esclaves à [illegible] actions de la banque de l'Union provenant de la succession de feu D. Bodigny.

PENNSYLVANIE.

Il paraît à peu près certain que le vote de la Pennsylvanie a décidé de l'élection du général Taylor. Il n'est pas absolument impossible que l'Union ait voté pour le candidat whig, mais la chose nous paraît peu probable. Sans le vote de la Pennsylvanie, il aurait manqué à Taylor 9 voix pour être élu.

Il est facile d'expliquer le revirement qui s'est opéré dans la Pennsylvanie. Cet Etat, trahi en 1844 par M. Polk et ses partisans, devait sortir tôt ou tard de la position fâcheuse où l'avait placé le successeur de M. Tyler. Depuis longtemps [illegible] au locofocoïsme, la Pennsylvanie n'avait été infidèle à la cause démocratique qu'en 1840, époque à laquelle une réaction violente valut au général Harrison un des triomphes les plus éclatants et les plus complets que jamais candidat ait obtenus. On devait croire qu'elle voterait désormais pour les hommes de son parti; eh bien! non, elle a renouvelé au profit de Taylor son insurrection de 1840, et a donné à l'élu de la Convention de Philadelphie une de ces majorités qu'elle faisait autrefois en faveur de Jackson. Tandis que le Maine votait pour M. Cass, tandis que le New-Hampshire, le Michigan, l'Alabama, le Mississipi, l'Indiana, etc., restaient fidèles à la cause démocratique, tandis que l'Ohio lui-même se jetait dans les bras de nos adversaires, la Pennsylvanie, l'Etat le plus foncièrement locofoco de l'Union, s'est déclarée en notre faveur à une majorité de treize mille voix, et a jeté ses vingt six votes électoraux dans le plateau whig de la balance politique.

C'est une révolution dont les causes n'échappent à personne. En 1844, la Pennsylvanie, hostile au libre commerce à cause de son immense industrie locale, était un Etat douteux. Il lui fallait un tarif quelque peu protecteur, et les démocrates s'étaient énergiquement opposés à la loi fiscale de 1842. Les amis de M. Clay songèrent naturellement à profiter de cette circonstance et à faire de la question du tarif la question dominante dans la Pennsylvanie. Les élections d'octobre allaient avoir lieu. Les démocrates sentirent que si le candidat whig au poste de gouverneur se faisait élire c'en était fait de l'Etat: la Pennsylvanie n'eût pas seulement voté pour Clay, mais son exemple aurait probablement exercé une influence décisive sur New-York. Il fallait donc conjurer à tout prix le péril qui menaçait la cause démocratique. Que firent nos adversaires? Ils résolurent, malgré leurs précédents, malgré leurs déclarations mille fois répétées, en dépit du sens commun et de la vérité, de se constituer dans la Pennsylvanie les champions du tarif protecteur.

C'était un piége si grossier que nous nous étonnons encore que les Pennsylvaniens aient pu donner dans le panneau. Mais enfin ils s'aveuglèrent et crurent à toutes les absurdes histoires qu'on leur débitait au nom de M. Polk. Ce dernier lui-même, écrivit la célèbre lettre à M. Kane qui, pour la bonne foi, la franchise et la loyauté ne le cède pas à une autre lettre non moins célèbre—celle de M. Cass à M. Nicholson. M. Polk se déclarait en termes ambigus, à l'aide de phrases équivoques et de mots à double sens, partisan d'un tarif protecteur, bien que sa vie entière donnât un éclatant démenti à cette assertion. Il est vrai qu'il pouvait plus tard se retrancher derrière sa prétendue théorie [illegible] le libre commerce avait toujours été son [illegible]. Les orateurs ambulants firent [illegible] et crurent servir et avec un [illegible] que M. Polk s'intéressait [illegible] que M. Clay à l'industrie [illegible]. Les Pennsylvaniens cessèrent de [illegible] et crurent franchement à la conversion du candidat démocrate. Ils votèrent pour ce dernier et furent trahis quelques mois plus tard. L'ex-représentant du Tennessee, une fois installé au pouvoir, ne se souvint plus de ses promesses et obtint que le tarif de 1842 fût abrogé. George M. Dallas, le vice-président, qui avait promis [illegible] de son collègue et en son propre nom, le maintien d'un tarif protecteur, décida le rejet de ce tarif par sa voix prépondérante. Cette fatale leçon [illegible] pour la Pennsylvanie. Elle avait élu M. Polk, mais elle résolut dès lors de refuser au futur candidat démocrate [illegible] qu'elle avait donné à l'auteur du Kane epistle. Elle n'y a pas manqué, M. Cass lui doit sa défaite.

Nous n'avons voulu que raconter des faits et expliquer le vote de la Pennsylvanie. Quant à la question du tarif, nous aurons plus tard occasion de la discuter. Nous sommes également hostiles au libre commerce, dans le vrai sens du mot, et à un tarif de prohibition. L'un et l'autre sont de dangereuses utopies. Un tarif doit varier avec les besoins, les nécessités et l'industrie d'un pays, avec les habitudes, les moeurs et l'énergie des populations. Il y a une différence immense entre un tarif prohibitif et un tarif protecteur, tel que nous le concevons. C'est surtout en matière de revenus et de finances que les systèmes absolus sont funestes. Mais la question est trop importante pour être discutée à la hâte et en quelques lignes: nous y reviendrons à loisir.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Il serait difficile de mieux jouer et de mieux chanter le premier acte du *Maître de Chapelle* qu'il ne l'a été mardi dernier par notre excellent baryton et notre charmante chanteuse d'opéra comique. Le rôle difficile que remplissait M. Corradi lui a servi à faire valoir les belles qualités de sa voix si souple et si bien timbrée. Il a été rappelé ainsi que Mme Berton après la chute du rideau.—Ce soir, la reprise de la *Reine de Chypre* avec les principaux sujets de la troupe.

NOUVELLES DE L'ACADIA.

Des dépêches de Charleston nous annoncent que l'Acadia est arrivé à Boston le 18 courant. Ce steamer a apporté des nouvelles d'Angleterre jusqu'au 4 de ce mois.

L'élection du président de la République française aura lieu le 11, disent les dépêches. Ce doit être une erreur, car les derniers avis fixaient le jour de l'élection au 10.

En Irlande, il n'est question que du procès des insurgés. Les conseils de Smith O'Brien ont obtenu en faveur de l'accusé une nouvelle audition de cause devant le *Queen's Bench*. Si cette seconde épreuve est défavorable à O'Brien, l'affaire sera portée devant la Chambre des Lords.

Notre correspondant de Montgomery nous annonce que le prix du coton à Liverpool avait haussé d'un huitième; le fair était coté 4 1/8.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

Montgomery, 22 novembre.

La malle a manqué au delà de Charleston. M. Sims, membre du Congrès pour le 4e district de la Caroline du Sud, est mort. Le vote dans le district de Wilmington est comme suit: Taylor 6380, Cass 5196, Van Buren 3189.

Partis pour la Nouvelle-Orléans—de Baltimore, le Leda—de Boston, le Robert & Isaac—de Philadelphie, le Corsican.

DÉPART DES ALIÉNÉS.—On sait qu'en vertu d'une loi récente de la législature l'hospice des Aliénés a été transporté de la Nouvelle-Orléans à Jackson. Les bâtimens viennent d'être achevés et le premier transport a eu lieu hier matin. Environ quatre-vingt-dix aliénés, hommes et femmes, ont été embarqués à bord de la *Belle Creole* pour Port Hudson, d'où on les dirigera sur Jackson dans des voitures fermées.

ROULAISON.—La *Gazette de Bâton Rouge* annonce que le temps est très propice à la roulaison, et que la canne rend beaucoup plus depuis les dernières gelées. Le sucre est d'une qualité supérieure à la récolte de l'année dernière.

NOUVELLES MARITIMES.—La corvette américaine *Albany* est partie de Norfolk pour la Havane le 14 de ce mois.

UN SÉNATEUR.—Le *Pensacola Democrat* annonce que M. George T. Ward sera probablement désigné par la législature whig de la Floride comme sénateur au Congrès des Etats-Unis.

ACTIONS DE GRACES.—Le gouverneur Johnson, comme on le verra par la proclamation suivante, a désigné le 21 décembre prochain comme un jour d'actions de grâces dans tout l'Etat.

PROCLAMATION.

Les bienfaits si grands et si nombreux dont la Providence Divine a comblé le peuple de cet Etat et de l'Union américaine pendant l'année qui va bientôt finir, demandent qu'un nouveau tribut de reconnaissance soit payé au bienfaiteur, le Créateur tout puissant.

Un peuple grand, heureux et libre, ne peut pas donner de meilleures preuves de son intelligence, de sa moralité et de l'appréciation de ses priviléges, qu'en entretenant dans son coeur le plus haut sentiment de gratitude pour son divin bienfaiteur.

Pendant l'année Dieu a manifesté sa bonté pour le peuple de cet Etat. La ville et les campagnes ont été préservées des épidémies, les récoltes et les moissons ont en général été bonnes, et quoique les travaux des laboureurs n'aient peut-être pas été abondamment rémunérés, nous avons bon espoir de mettier mieux à l'avenir. Les écoles publiques se multiplient, la science primaire se répand, et un nouveau chef de l'Union a été élu sans que la paix ait été troublée, et par la voie du scrutin le parti vaincu se soumet avec une résignation patriotique au parti vainqueur qui représente la volonté du peuple. Les institutions que nous ont léguées nos pères et qu'ils ont acquises au prix de leurs fortunes, de leurs travaux et de leur sang, régnent encore parmi nous dans toute leur pureté primitive.

La liberté civile et religieuse est exercée dans toute son étendue, la trompette de guerre ne résonne plus parmi nous, et nous sommes en paix avec le monde entier. Toutes ces bénédictions et une foule d'autres encore requièrent de nous comme individus, comme Etat, comme nation, que nous rendions des grâces spéciales au Bienfaiteur. C'est pourquoi moi, Isaac Johnson, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai lancé ma proclamation, recommandant que le jeudi 21 décembre prochain, soit observé comme un jour d'actions de grâces et de prières à Dieu.

Je recommande respectueusement au bon peuple de cet Etat de suspendre ce jour-là ses travaux ordinaires, et que s'unissant en esprit à ses frères des autres Etats, il se rende dans son lieu ordinaire de prière, pour rendre hommage et exprimer sa gratitude au Dieu tout puissant dispensateur des bénédictions temporelles et spirituelles, et pour lui demander de vouloir bien continuer à déverser sur notre pays ses faveurs et ses bienfaits, et pour assurer à jamais la durée de nos magnifiques institutions.

ISAAC JOHNSON.
Par le Gouverneur:
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire-d'Etat.

CAROLINE DU NORD.—Le *Raleigh Register* publie les retours officiels de 48 comtés: le gain du général Taylor sur le vote donné à Manly est de 5,500 voix. Si cette proportion s'est maintenue, le général Taylor aurait dans l'Etat une majorité de plus de 9,000 voix.

KENTUCKY—Le *Louisville Journal* du 14, annonce que les retours reçus jusqu'à cette date donnent à Taylor un gain de près de 6,000 voix sur le vote de Crittenden.

TENNESSEE—On connait le vote des deux tiers de l'Etat. La majorité de Taylor doit être d'environ 6,000 voix.

MASSACHUSETTS—On croit généralement que Briggs (whig) a été élu gouverneur. La législature est whig à une énorme majorité.

OHIO—Le *Louisville Journal* exprime le regret que l'Ohio, si fidèle jusqu'aujourd'hui, ait fait cette fois cause commune avec nos adversaires. Il convient cependant que les Tayloristes de cet Etat ont noblement combattu et qu'il n'a pas dépendu d'eux que les vingt-trois voix électorales de l'Ohio ne fussent acquises au vieux ZACH. Il n'y a peut-être pas d'Etat où nos amis ont déployé plus d'énergie, plus de zèle et plus d'activité. Mais ils avaient à lutter contre le fanatisme negrophile du plus grand nombre, et la raison ne triomphe pas toujours du fanatisme. Que la question du *free soil* soit résolue d'ici en 1852, et l'Ohio rentrera dans le giron.

FLORIDE—La majorité de Taylor dans sept comtés de la Floride est de 912 voix, et notre gain depuis les élections locales de 388. La majorité de Cass dans les comtés de Jefferson, de St-John et de Duval est de 150 voix. Tous les retours ne sont pas encore connus.

WASHINGTON—M. FOOTE, sénateur du Mississipi au Congrès des Etats-Unis, est arrivé dernièrement à Washington. Les Tayloristes de la Nouvelle-Orléans lui doivent des remerciemens; ses discours contre nos candidats ont fait le plus grand bien à notre cause.—Le major-général Scott se trouve également à Washington.

LA NOUVELLE CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La nouvelle Chambre des Représentans aura une majorité whig, élue en même temps que le général Taylor. Voici le résultat du vote populaire dans les Etats où des élections congressionnelles ont eu lieu.

	NOUVEAU CONGRÈS whig.	NOUVEAU CONGRÈS dém.	ANCIEN CONGRÈS whig.	ANCIEN CONGRÈS dém.
Illinois,	1	6	1	6
Missouri,	—	5	—	5
Arkansas,	—	1	—	1
Iowa,	—	2	—	2
Vermont,	3	1	3	1
Maine,	2	5	1	6
Pennsylvanie,	15	9	17	7
Ohio,	10	11	11	10
Floride,	1	—	1	—
Georgie,	4	4	4	4
Caroline du Sud	—	7	—	7
New-Jersey,	4	1	4	1
New-York,	33	1	23	12
	73	53	65	62
	53		62	
maj. whig,	20		3	

Le Sénat aura encore une majorité locofoco pendant deux ans, mais cette majorité a été réduite.

Chronique Locale.

ACCIDENT.—Un maçon, h. c. l., qui travaillait au fronton de l'édifice des bureaux de la Municipalité No. 2, a été entraîné par la chute d'une pièce de marbre de la corniche de ce monument, et a été écrasé par elle sur le pavé. La mort a été instantanée.

RECORDER GENOIS—*Voleurs découverts*—La police de la Municipalité No. 1, a fait, mardi soir, une descente dans un café tenu par Chs. McDonald, situé rue Marais, entre St-Louis et Conti, et a trouvé à cet endroit, deux malles d'effets qui avaient été volés samedi soir, chez M. Laville McDonald. Un vagabond nommé Daniel Briggs, Geo. Crosby et Elizabeth Moreau, ont été arrêtés comme auteurs ou complices de ce vol. Une reconnaissance de prêt sur gage d'une montre, et une chaîne en or, ont été trouvés cachés dans la cravatte de McDonald. Ces objets paraissent avoir été volés à un homme nommé Jackson, qui se trouvant dans un état complet d'ivresse, avait accepté la chambre d'Elizabeth, pour cacher sa situation dégradante et cuver le spiritueux dont il s'était abreuvé.

—John Swan est venu déposer à la cour, un habit, un pantalon et une pièce de drap, qu'il avait acheté d'Hamilton Row et d'Archy Murphy pour la somme de $10. Swan déclare qu'il a acheté ces objets, croyant qu'ils appartenaient aux personnes qui les lui avaient offertes; mais qu'ayant appris le vol dont M. Laville était la victime, il s'empressait de venir voir s'ils ne faisaient point partie de la propriété de ce Monsieur. Ils ont en effet été identifiés, et complètent le nombre déclaré volé.

VAGABONDS—Une douzaine de vagabonds ont comparu hier devant cette Cour. Quelques-uns ont été acquittés; deux dont les noms suivent ont été envoyés devant la Première Cour de District; Bill Lewis, Wm. Putnam, Bridget Johnson, John Williams, Geo. Rodriguez, Eliza McDonald, Eliza White et Catharine Low. Moses Lyons n'ayant pu trouver un cautionnement de $300 a été envoyé en prison pour cinq jours.

ABUS DE CONFIANCE—Bridget Douglass accuse Phillinda Dearan, de s'être approprié une somme de $100, qu'elle avait déposée entre ses mains; l'accusée a été envoyée devant la Première Cour de District.

ACQUITTÉ—James Noble, accusé par M. L. Martin, d'avoir sorti un pistolet de sa poche, en le menaçant de le tuer, a été acquitté, le plaignant ayant retiré sa plainte.

VOL—Un habitué de la police, nommé Geo. Wilson, a été arrêté sous accusation d'avoir volé $2 50 à W. R. Wilder.

—Christian F. Knoll accuse John Long d'avoir profité de son ignorance des lieux mal famés de la ville, pour l'attirer dans une mauvaise maison, où on lui a volé une somme de $50. Long a été envoyé en prison.

RECORDER BALDWIN.—RECEL D'ESCLAVE.—Un individu, nommé Antonio Steppa, accusé d'avoir donné asile à une esclave marronne, nommée Julia et appartenant à Mme Jones, a comparu hier devant cette Cour, et a été envoyé en prison attendre l'examen de son affaire.

ASSAUT ET BATTERIE.—Daniel Driscoll, accusé d'avoir assailli et gravement blessé James Drammond, a été envoyé devant la première Cour de District.

UN AMATEUR DE MONTRES.—A. Petrowsky a été arrêté hier soir par la police de la Municipalité No 2, ayant en sa possession sept montres en or. Afin d'éteindre les soupçons que cette quantité de montres pouvait éveiller, il a d'abord prétendu qu'il avait la manie de toujours vouloir connaître l'heure juste, mieux que personne à la Nlle-Orléans. M. Holt étant arrivé sur ces entrefaites a reconnu ces objets comme faisant partie d'un lot de 27 montres qui avaient été enlevées de son magasin pendant la nuit de lundi dernier.

—Ellen Sheafe, accusée d'avoir volé $108 à M. Muller, a été envoyée devant la 1re Cour de District.

ACQUITTÉ.—P. Kelly et Barney McQuade, accusés d'avoir volé 3 caisses de souliers à bord du *Crescent City*, ainsi que N. Haffman, accusé de les avoir recélées, ont été acquittés faute de preuves, par le recorder Seuzeneau.

—Wm. Westermayer se plaint devant le recorder Genois, qu'une somme de $145 lui a été volée dans la nuit de mardi.

Au Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Monsieur le Maire,

Les colons de la Martinique manqueraient au plus saint des devoirs, s'ils tardaient un seul instant à vous faire savoir de quelle vive et profonde émotion leurs coeurs ont été touchés, en apprenant l'accueil fait à la Nouvelle-Orléans à leurs frères chassés de leurs foyers par l'anarchie, le massacre et l'incendie, et la décision votée par l'assemblée des habitans de cette ville, à l'égard de tous ceux qui émigreront à l'avenir des Antilles françaises.

Permettez-nous de vous offrir dans une adresse publique, le témoignage universel et spontané de notre reconnaissance!

Dans la grande cité que vous avez l'honneur d'administrer, monsieur le Maire, nos frères ont trouvé un abri sûr, des droits tutélaires, et des coeurs généreux; tous, d'avance, nous en étions persuadés. L'histoire nous a appris à compter sur les Louisianais, et elle redira, cette maîtresse souveraine des décisions de la postérité, que les colons français ont, encore une fois, sur cette terre si féconde de l'Union américaine, trouvé au jour du malheur une seconde patrie: elle parlera de votre générosité et de notre gratitude!

Colons de la Louisiane, cette générosité nous pénètre et nous console! encore enchaînés sur ce sol de la Martinique que la mère-patrie semble vouloir oublier, nous avons les yeux tournés vers vous, avec la certitude aujourd'hui, que dans le naufrage qui menace notre civilisation, nos familles trouveront chez vous, la protection qui leur aura manqué!.... Oui, à l'arrivée de la misère et de la ruine, qui déjà grondent sourdement à nos portes, nous viendrons vous offrir nos bras et nos fils, nous accourrons augmenter le nombre de vos citoyens, heureux de trouver une nouvelle patrie et fiers que cette patrie soit la vôtre.

Daignez, monsieur le Maire, devenir l'interprète de ces sentimens près des habitans de la Nouvelle-Orléans et de tous les Louisianais, et faites leur agréer, au nom des colons de la Martinique, le tribut de juste reconnaissance et de profonde gratitude que nous voulons tous payer à la sollicitude qu'ils nous ont témoignée dans nos récents désastres.

Agréez l'assurance du respect avec lequel nous demeurons,

Monsieur le Maire,
Vos très humbles et très obéissants serviteurs,

Signé:

Gosset, Suène, De Garcin, Pre Boudy, J. Naura, Membre de la Légion d'Honneur, J. A. Fleurot, A. Estrepeant, W. Mels, Th. Jung, F. Bolle, La Houssaye, Jh. Macaire, Coquelin, Thr. Casadavant, Roquin, Vor. Benesh, Henri L'Abbé, J. Boyer, Hautier, Jh. Laugier, E. Linson, F. Delacroix, Jules Giraud, Josselin, A. Lagrange, P. Brunet, D. M., Vr. Herve, Asselin fils, A. De Gage, Pl. Bedeaux, A. Assier de Ponpignan, Henry Lartigue, Marius Coipel, F. Marsan, Borel Jean, Jordany fils, Ate. Le Pelletier, M. Duchier, Audebert, Gaston Meier, Hautier fils, L. Boutin fils, E. Lartigue, T. Chorarou, Ege de Bossel, P. Assier, I. David, Imbert, Jh. Durand, M. Sicard, E. Liottier, J. Durieu, Chaigneaut, P. N. Meizing D., J. B. [illegible]audelas, O'Neill fils, De la Villegege, Ch. Liottier, Domergue, Godet, Pra fils, Vr. Boudat, Ant. Savon, Artaud, Caihan, La Montigny, J. Sicard, Le Pre. Eug. Gaubert, Daney, G. Magne de St-Luce, A. Hilere, A. des Grostes, Eymar aine, Glaudul fils, Herson, Duval Dugué, J. B. Miros, La Payre, A. Pablon, Ate. Fablon, Thibot St-André, Ant. Duvallon, Bertin de Villeneuve, Chs Fabre, H. Pellin, John David, Molinard Je., Grut, Corle, Seguin, Augt. Tricoche, Jean Bondy, Sauvon Jr., Laurent Oddo, Le jeune de Clermont fils, Crousier de la Bardelle, Houdelets, Gravier St-Lucy, Jhe Pinel, Le Maistre, Le De Gage, Marius Hubert, Girardin de Mongerald, B. E. Daveau fils, Men Coqueran, Roseville de Grottes, Baudin,

Hippolyte Lartigue, Ledoux, Ralu, A. De Maynard, rédact. en chef du Courrier de la Martinique, Dre. Deschamp, H. Delille Loture, Ch. Reynal de St Michel, A. Walmer, Pa. Carreaux, A. Muratel, Borel aine, F. Canezza, Louis Poucy, J. G. Costet, A. Montes, J. W. Beaude, C. Daube, F. Marsau, A. Boissfory, Lewis, Gasquet fils, Moulougust, Ch. de la Rivière, Adre Le Pelletier, Crassous fils, T. Assier de Ponpignan, Tenin, Ed. Brunet, Hte Agénau, Girardo, Jh de Gentele, E. Meier, E. Mathieu, Civillier, Gaudelat Jr., Tiberge, Lacroix, J. B. Dert, Burot, Ciceron, E. Porry, Depax, H. Roume de St-Laurent, Luce, A. J. Bourdillon, Chs. Lemerle, Hy. Ribière, A. M. Meizenq fils, Rocher, B. Durival, Luiard, Cazenauve, De Boismarsal, Ate. Eymar, Aug. Rounet, C. Imbert, G. Borde, J. Bonnet, G. Fleming, A. Cassaing, Despayne pere, Le Terrier, Liottier, Le Duff, Lenet, J. Cayrol, J. Borde, Magne Ste-Luce fils, J. Afoy, P. Marais, T. Verger, O'Neill, E. Estache, Alfred de Gage, St-Val, A. Duquesne, Ns. O'Neill, Chs. Glaudat, D. Pichery, B. Langellier, M. Manavit, H. Pichery, Roquesjeune, P. Reynaud aine, J. Eymar, A. Bertin de Villeneuve, Marraud de Ste-Rose, André Girard, P. H. Lechevalier, Ch. Molinard, Molinard aine, Leroy, A. Mourci, L. Le Pelletier, Canquet St Just, C. Massias de Bonne fils, G. Pasche, La Brugier, J. Macy, Asselin de Monerville, Hypte Berte, Sauve Sablon, Bidon, Aysses, Moulonguet, Devaux,

Et plusieurs autres.

LE NOUVEL ARCHEVEQUE DE PARIS.

On lit dans l'*Univers*:

"Mgr Sibour est allé aujourd'hui visiter la place où son glorieux prédécesseur a reçu le coup mortel. Il a fait à pied, avec quelques prêtres, ce pieux pèlerinage. A son arrivée dans le faubourg, la foule s'est amassée autour de lui. On était heureux de cette visite; on semblait vouloir lui prouver, par ce filial empressement, qu'on aimait le martyr dont il venait chercher les traces, et qu'on accueillait avec joie celui qui entrait dans la maison que le sang d'un autre avait fécondée.

"A plusieurs reprises, notre vénérable archevêque a harangué ses chères brebis. Il y a eu là bien des coeurs qui ont répondu à celui du prélat, bien des larmes versées, bien des scènes touchantes. Nous citerons un mot d'une pauvre jeune fille qui s'était approchée, et à qui l'on avait donné une petite aumône. Comme elle restait et que Monseigneur ordonnait d'ajouter à ce qu'elle avait déjà reçu, elle s'est alors décidée à faire connaître le désir qui la retenait: la pauvre enfant voulait être bénie."

UN NAIN—On lit dans le *Times*:

"On voit en ce moment dans les salles du Cosmorama de Regent-street un très curieux spécimen de la dégénérescence du *genus homo*, qui nous vient en droite ligne de la Hollande. C'est le nain le plus petit qui ait jamais paru dans nos contrées, sans même excepter le célèbre Jeffery Hodson, dont les hauts faits ont été mentionnés par les écrivains du règne de Charles II, et sur lequel sir W. Davenant ne dédaigna pas de composer un poème. Ce petit personnage, à qui des certificats authentiques accordent dix ans, se nomme John Hannema; mais il se fait, en guise de nom de guerre, appeler *l'amiral Van Tromp*.

"Il n'a pas plus de 20 pouces anglais de haut et ne pèse que seize livres. Il est élégamment habillé, actif, intelligent, et se présente d'une manière très convenable. Il danse, joue aux cartes, fait lui-même des petits meubles, boxe, a une très belle écriture courante. Il jouit en outre d'une santé parfaite et paraît fou de la musique. Il habite les appartemens qu'occupait son prédécesseur le géant espagnol, auprès duquel il ressemblait à une montre Bréguet placée auprès d'une horloge de cathédrale. Il se fait voir dans une série de costumes, et nous sommes certains qu'il ne saurait manquer de satisfaire la curiosité publique."

Les lettres de Malte annoncent que le bruit s'y étant répandu de l'invasion du choléra, le gouverneur a convoqué les premiers médecins de l'île pour avoir leur opinion sur le plus ou moins de fondement de cette rumeur. Une scène, digne de Molière, a eu lieu dans cette réunion, où les uns ont répondu oui et les autres non, en appuyant ces avis contraires par les meilleures raisons du monde.

INCENDIE.—*Hambourg.*—On se rappelle le terrible incendie de Hambourg en 1840. Cette ville, dans la nuit du 12 au 13 octobre courant, a été le théâtre d'un sinistre qui a fait craindre un moment le renouvellement de cette terrible catastrophe. Le magnifique établissement de MM. Lilienmann et Cie, pour la construction des navires, est devenu la proie des flammes, qui, en quelques heures, l'ont complètement détruit. Les bâtimens étaient assurés, par diverses compagnies, pour une somme de 279,000 marks banco.

LES OPERAS DE DONIZETTI.

La folie du malheureux Donizetti se comprend facilement lorsqu'on jette les yeux sur la liste énorme de ses oeuvres musicales. Le travail et l'inspiration ont tué le grand artiste. Voici les opéras qu'il a composés à diverses époques. En 1818, Enrico di Borgogna;—en 1819, il Falegname di Livonia;—en 1820, le Nozze in villa;—en 1822, Zoraide di Granata; la Zingara, la Lettera anonima, Chiara et Serafina o i Pirati;—en 1823, il Fortunato inganno, Aristea, Una follia, Alfredo il Grande;—en 1824, l'Aio nel imbarazzo, Emilia o l'Eremitaggio di Liverpool;—en 1826, Alahor in Granata, il Castello degli invalidi, Elvira;—en 1827, Olivo e Pasquale, il Borgomastro di Sardam, le Convenienze teatrali, Otto mesi in due ore;—en 1828, l'Esule di Roma, la Regina di Golconda, Gianni di Calais, Giovedi Grasso;—en 1829, il Paria, il Castello di Kenilworth, il Diluvio universale, I Pazzi per progetto.—en 1830, Francesca di Foix, Imelda di Lambertazzi, la Romanziera.—En 1831, Anna Bolena, Fausta;—en 1832, Ugo, Conte di Parigi, l'Elisir d'amore, Sancia di Castiglia;—en 1833, il Furioso ol isola di Domingo, Parisina, Torquato Tasso;—en 1834, Lucrezia Borgia, Rosmonda d'Inghilterra, Maria Stuarda;—en 1835, Gemma di Vergi, Marino Faliero, Lucia di Lammermoor;—en 1836, Belisario, il Campanello di notte, Betli, L'assedio di Calais;—en 1837, Pia de' Tolomei, Roberto Devereux;—en 1838, Maria di Rudenz;—en 1839, Gianni di Parigi;—en 1840, la Fille du régiment, les Martyrs, la Favorite;—en 1841, Adelia o la figlia del arciere;—en 1842, Maria Padilla, Linda di Chamouni;—en 1843, Dom Pasquale, Maria di Rohan, Don Sebastien;—En 1844, Caterina Cornaro, et enfin le duc d'Albe, opéra non encore représenté et qu'il avait écrit pour Paris; sans compter beaucoup de musique religieuse et de musique de chambre.

L'imagination d'un marchand d'encre et de plumes serait frappée elle-même de stupeur devant l'immensité d'une telle production. Nous sommes convaincus que si on proposait un million à un simple copiste, à la seule condition de transcrire purement et simplement tout cela, le copiste refuserait net, et aimerait mieux s'embarquer immédiatement pour l'Icarie.

Et cependant Donizetti n'a pas seulement écrit tout cela, il l'a médité, pensé, senti! Convenons qu'on mourrait d'épuisement cérébral à moins!

Les Anglais viennent d'essuyer un échec sérieux au cap de Bonne-Espérance. Les fonctionnaires du gouvernement ont été obligés de céder le territoire situé au-delà de la rivière Orange, et de se retirer devant l'insurrection des Boërs.

Les Boërs ont pour chef un nommé Pretorius, qui a écrit au major Warden, résident anglais, une lettre où on lit la signification suivante:

"Je vous donne une heure pour décider si vous sortirez volontairement de ce pays, ou si vous attendrez que je vous en chasse par la force. Beaucoup de terres de cette contrée ont été achetées par des fermiers émigrans aux indigènes, et ils n'entendent point se soumettre aux lois britanniques. Pour l'accomplissement de mes vues, j'ai amené avec moi un millier de mes gens.

"Signé: PRETORIUS,
"commandant-général."

Les autorités anglaises ont été obligées de capituler. Voici le traité qui est intervenu:

"Bloem-Fontein, 17 juillet 1848.

"Dans la conférence tenue aujourd'hui à l'entrée du village de Bloem-Fontein, entre M. Pretorius, commandant en chef des fermiers émigrans, et le résident anglais, commandant-général, il a été pris les engagemens suivans:

"1o Les troupes et les habitans de Bloem-Fontein évacueront le village dans l'espace de deux jours, à partir d'aujourd'hui, c'est à dire le 20 courant. Ils emporteront avec eux toutes leurs propriétés mobilières, et se rendront à Colesberg. A cet effet, M. Pretorius leur fournira les chariots.

"2o Le résident britannique informera les tribus indigènes du présent arrangement, afin de prévenir toute collision;

"3o Le commissaire civil de Caledon, M. O'Reilly, aura la liberté de sortir de la colonie, aussi bien que le résident britannique;

"4o M. Pretorius retirera ses forces du voisinage immédiat de Bloem-Fontein;

"5o Dans le cas où les moyens de transport ne seraient pas suffisans pour l'enlèvement de toutes les valeurs, dans le délai prescrit plus haut, M. Pretorius s'engage à les laisser emporter par les propriétaires à leur convenance et sans vexation;

"Signé: PRETORIUS, B. WARDEN."

Il n'est pas probable que l'Angleterre accepte cette capitulation, signée par ses agens, dans un moment difficile.

FEUILLETON.

LETTRES TOULOUSAINES.

A Madame de L....

Paris dans ce monde et Paradis dans l'autre, disait l'abbé de Bernis. C'était aussi mon avis, et celui de bien d'autres, madame la comtesse, quand vous partîtes pour Naples, au mois de janvier dernier. Les temps sont bien changés aujourd'hui. Tandis que les brises napolitaines portaient à votre balcon de Chiaja les harmonies de la mer azurée et les parfums des rosiers de Pœstum, le Paris étincelant et fashionable que vous veniez de quitter était mortellement frappé au coeur. Je l'ai laissé figé par la lave révolutionnaire et couché au suaire. Pareil à la pâle fiancée de la ballade, la Mort l'a glacé de son baiser de marbre au milieu des joies, des désirs, des chants, des parfums, des sourires et des raouts du carnaval.

Les journaux vous ont appris les lupercales qui ont inauguré l'avènement de la République. Je vous félicite d'avoir échappé aux parades de cette épopée TRAGALDABASQUE. La postérité donnera de l'histoire de nos jours, qu'elle prendra pour un cauchemar écrit par Paul de Kock, illustré par le crayon humoristique de Cham. Il existait depuis longtemps en France, et à Paris principalement, des hommes ténébreux et pervers, dont la vie s'écoulait entre la pipe et la chope de l'estaminet. Ces hommes, dévorés de vanités infinies et d'appétits incommensurables, brûlaient d'arriver aux jouissances par le chemin des révolutions. Ces parodistes d'un passé grandiosement sinistre et sanglant, ont épuisé les plus vieilles rengaines pour arriver à leurs fins. Efforts impuissants! ils n'ont effrayé personne. Le parti modéré et moral de la population les regarde d'un oeil sévère et éclairera par le ridicule et le mépris ces cousards des masses, qu'ils enjraient à la misère, en les détournant du travail, pour les pousser ensuite à des excès dont ils espèrent profiter seuls.

Permettez-moi, madame, de vous raconter un épisode de ma vie d'étudiant, qui se lie indirectement à la politique actuelle, et vous donnera une idée des héros issus de la tempête de Février.

Le vieux Paris des barrières m'a toujours fait rêver. J'aimais, quand le gaz étincelait aux boulevards, à me perdre dans les quartiers sombres et mystérieux des faubourgs souffrants; j'aimais à voir battre la fièvre et la vie ardente, les misères lamentables et les vices exorbitants à toutes les artères de cette âpre et louve syrène de la Seine, qui a dévoré tant de victimes, éperdues et pantelantes, dans ses bras lascifs. Or, un soir de l'hiver 1845, je venais de voir un mien ami, interne à l'hôpital Saint-Louis. Il pleuvait à torrents. Je m'abritai sous un auvent de la rue de la Chopinette,—une rue lépreuse du faubourg Saint-Martin,—en même temps qu'un homme s'arrêtait auprès de moi en hurlant:

—Angélina! An-gé-li-na! Angélinaaaa!....

Une silhouette s'agita à la lucarne d'une mansarde, et l'homme continua à hurler d'une voix stranguléé, en scandant sa phrase à la façon de Frédérick quand il MACAIRISE:

—Descends moi le PARFLUIE avec vingt sols, et leste encor, ou je *corroye*.

La lucarne se referma spontanément, et je vis, un moment après, sur la porte de la rue, une jeune fille, blonde comme les blés, blanche comme les lys, mais hâve, maigre, étiolée, malingre. Elle se jeta éperdument au col de cet homme, qu'elle appela son GRAND CHÉRI. Celui-ci prit l'argent, le parapluie et les caresses avec l'indifférence blasée d'un pacha, et continua sa marche vers la Courtille. Je le suivis. Il entra dans un MUSICO. J'entrai aussi.

Le GRAND CHÉRI, PLUS DÉLABRÉ QUE JOB ET PLUS FIER QUE BRAGANCE, avait un chapeau gris, infirme et chauve; un habit exigu, d'une couleur suspecte, éclatant de rire aux coutures; un pantalon chamois avarié, et pleurant tragiquement sur ses chaussures défaillantes; sa chemise,—une chimère, un mythe peut-être,—se cachait honteusement, scrupuleusement,—si elle existait toutefois,—derrière un gigantesque col en crinoline et un gilet hermétiquement boutonné, sur lequel se prélassaient effrontément une chaîne en chrysocale et des breloques de maillechort. Le drôle se drapait arrogamment dans ses loques, comme un capitan empanaché de Callot. Son entrée dans le MUSICO fit sensation. Le BEAU SEXE l'entoura avec fierté et sollicitude. Mais il se retira dédaigneusement dans un angle de l'antre où il s'empiffra de l'alcool, en causant mystérieusement avec des guenilles macrobites, des bréhaignes avides, accroupies dans des taudis sordides. Ses affaires terminées, il se livra à des excentricités chorégraphiques, à des TULIPAGES ORAGEUX de la plus haute fantaisie. Je le remarquai surtout avec une jeune fille, belle comme une impératrice, mais dépravée comme une Propontide; jamais le cynisme n'atteignit des proportions aussi colossales. Je crus voir les luttes de Faunes et de Bacchantes que l'on retrouve dans les peintures pornographiques de Pompéïa et d'Herculanum,—[illegible] les splendeurs plastiques de l'art grec.—Figurez-vous une lamentable épisode de la grande fresque de Bâle ou le Brocken dans la nuit de Walpurgis. La galerie se pâmait d'aise. Je ne sache rien de plus poignant que la gaîté de ces gens-là. Je m'enfuis le coeur navré. Jamais je n'oublierai cette scène qui manque aux oeuvres d'Hoffmann et d'Hogarth.

J'ai souvent revu le *grand Chéri*, dans des circonstances bien diverses, depuis cette soirée. Je l'ai vu négociant des contremarques à la porte des petits théâtres; vendant des chaînes de sûreté sur le boulevart Poissonnière, à l'angle de la rue de Rougemont; héros de Février, à la barricade du faubourg Montmartre; brigadier aux ateliers nationaux de Monceaux. J'ignore si les citoyens qui ont envoyé Riancourt démoraliser les provinces ont utilisé le patriotisme et les talents de mon héros. Pourquoi pas?

Toulouse n'a pas échappé à la fièvre scarlatine qui désole la France. Elle y a sévi plus que partout ailleurs, peut-être, jusques là, que la tribune de l'Assemblée nationale en a retenti. Nous avons ici des cramoisis frénétiques, des homards forbonnés, ces aimables et spirituels démocrates ont planté des *asperges* de la liberté dans tous les carrefours, et se sont livrés à des plantureuses bombances patriotiques, vraies gloutonneries de Trimalcion. Le veau froid, le cervelas à l'ail et la dive bouteille jouent un rôle important dans la politique des rouges, ainsi nommés par antiphrase, sans doute, car je les ai toujours vu gris.

Quelques jeunes hommes d'esprit et de coeur, las des orgies et des *fugues* de la rue, ont établi un cordon sanitaire entre eux et la peste.... révolutionnaire, en fondant un cénacle décaméronien, où la politique n'ose pas s'aventurer sans pied boiteux. Son origine remonte aux troubles de juin. Les Toulousains tourmentés par des appréhensions du dénouement de la lutte de Paris étaient en proie aux anxiétés les plus poignantes. On ne rencontrait dans les rues, dans les cafés, sur les places, que groupes inquiets et pérorant les terroristes et les timorés; un jeune gentleman,—il y [illegible] encore,—obsédé des hab[illegible] des uns et des jérémiades des autres, s'écria:

—Je vais chez moi me mettre en permanence, venez m'avertir à la première alarme, j'irai m'emparer du *Capitole*.

Plusieurs amis demandèrent à l'accompagner; il y consentit après leur avoir fait jurer, au préalable, qu'on ne parlerait pas politique. Cet embryon s'est promptement développé, malgré la rigueur des conditions d'admission. Les appartements du fondateur ne suffisant plus, on a loué un vaste local où se réunissent les membres de ce charmant cénacle qui a pris le nom de PERMANENCE.

Je vais vous dire, madame, ce qui se passe dans la PERMANENCE, qui fait beaucoup de bruit à Toulouse et que la démagogie taxe de réactionnaire. C'est, en effet, la réaction de l'esprit, de la grâce et de la tolérance, contre la haine, la violence, et les farandoles des coryphées de la guillotine.

Là se trouve la fleur des pois de la jeunesse toulousaine: des lions, des riders, des artistes, des fantaisistes, galants et moqueurs comme des madrigaux spirituels et incisifs comme des épigrammes et braves comme des mousquetaires. Tout ce qui s'y prodigue généreusement en gymnastique audacieuse de l'esprit, en concetti volatils, en calembours exorbitants, en tropes [illegible], en néologismes téméraires, car ce n'est pas moi qui le dirai. Tout cela chatoie, flamboie, miroite, gambade; pétille, fringant, pimpant, frondeur, pailleté, étoilé comme un soir d'été, esprit—merveilleux et souple, en court jupon, marchant dans des souliers de satin rose, laissant le Béotien—égaré parmi ces Athéniens—rêveur et ahuri comme un barbet crotté dans un atelier de modiste.

Vous le voyez, c'est une oasis édénique triomphant de la submersion générale, l'agonie souriante et couronnée de roses, le festin des funérailles antiques de cette attrayante fleur de gaîté, de nargue et de galanterie française, qu'on voit fuyant tous les jours devant les sparche bombast, les truanderies emphatiques, les diarrhées héroï-comiques des Proudhon et *tutti quanti*.

Je n'ai pas la prétention de soulever les voiles sacrés du Destin; cependant il ne faut pas se le dissimuler, l'avenir est gros de tempêtes. Nous passerons encore par des étapes funèbres. La France est la nation holocauste. Toujours en travail d'incarnations, de crucifiements et de transfigurations; elle a inondé de larmes de sang l'âpre sentier qui va du Golgotha au Thabor, en chantant,—héroïque martyre,—dans les angoisses de l'agonie et dans les rêves inquiets de la résurrection.

Aujourd'hui, les faits ayant brutalement devancé les idées, nous sommes dans le chaos. La société ébranlée dans son axe gémit et blasphème dans la tempête, comme les naufragés de Géricault, en appelant des jours meilleurs. Dans ce grand naufrage, les médiocrités impatientes et coupables, ivres de désirs inassouvis, dévorées de la faim et de la soif de voluptés effrénées, se sont ruées, comme des vampires et des requins, sur ce cadavre, pour en emporter les membres pantelants. La curée a été féroce, car dès longtemps des génies de ruines, des apôtres de destruction,—agitant des torches, que l'on prenait pour des flambeaux,—avaient préparé ces saturnales en dépravant les imaginations, débauchant les coeurs et pervertissant les esprits.

Il est temps d'en finir cependant avec les pervers. Il faut implacablement rejeter dans l'abîme les épaves pestiférées de la tempête, purger les écuries d'Augias, et la France dégagée de ses scories reprendra sa pondération et sa marche lumineuse dans l'ineffable concert de l'Humanité.

Recevez, madame, &c.

FRÉDÉRIC D'HACKLUYA.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Wiscasset, Logan, p. la Havane et Barcelone
" Lehigh, Young, pr Liverpool.
" Jacques Laffitte, Devaneaux, pr le Havre.
Brick Salvadora, Evans, pr la Havane.
Barque Alvarado, Healy, pr Gênes.
Goelette John Bell, McLaughlin, pr Sisal.
" Panama, Porter, pr Brazos St Iago.

ARRIVÉS.

Barque Ann Hood, Barston, de Rio Janeiro.
" Mary Ellen, Herrett, de Rio Janeiro.
Brick Prince de Joinville, Gardner, de la Havane.
Goelette Pomme d'Or, Sattoon, de Springfield.

STEAMERS.—
Chancellor, Bacon, de Louisville.
Taglioni, Goles, de Cincinnati.
Alex Scott, Sturgeon, de Louisville.
Luna, Fairchild, de Bayou Sara.
Eliza, J Smith, d'Alexandrie.
Belle Creole, Champomeur, de Bayou Sara.
Duroc, Daniels, de la Balise.
Oroline St-John, Mesher, de Louisville.
F M Streck, Streck, de Donaldsonville.

Au bas du fleuve et montant.
Une goelette dont le nom est inconnu.

DE NEW-YORK A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Navire à vapeur Crescent City, jeudi 16 Nov.
Navire à vapeur Falcon, mercredi 15 Nov.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Acadia, de Liverpool à Boston.........4 Nov.
Cambria, de Liverpool à New-York.........11 Nov.
Britannia, de Liverpool à Boston.........18 Nov.
Canada, de Liverpool à New York.........25 Nov.

D'AMÉRIQUE.

Acadia, de Boston à Liverpool.........29 Nov.
Cambria, de New York à Liverpool.........6 Déc.
Britannia, de Boston à Liverpool.........13 Déc.
Canada, de New-York à Liverpool.........20 Déc.

LISTE DES NAVIRES
Expédiés, partis ou en charge pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.

Navire Admiral, Watton.........parti le 12 sept
Navire Duc d'Orléans, Perkins.........partant le 1 nov
Navire Pie IX, Gouguet.........partant le 15 nov
Navire Swanton, Duncan.........partant le 15 oct
Navire Brunswick, Thomas.........partant le 25 oct
Navire Susan E Howell, Bailey.........partant le 25 oct
Navire Gironde, Lefort.........partant le 5 nov
Navire Victoria, Mertens.........partant le [illegible]
Navire Anna, Gilles.........[illegible]
Navire Fo[illegible], Hubert.........[illegible]
Navire May Flower, Crabtree.........[illegible]
Navire Revnache, Neven.........[illegible]
Navire Ferrière, Guiolen.........[illegible]
Navire Vesta, Boubry.........[illegible]

BORDEAUX.

Navire Fred. Warren, Sampson chargeant le 10 oct
Navire Cabot, Sewall.........parti le 17 oct
Navire Hannah-Thornton, Haring.........parti le 10 oct
Navire Delia Chapin, McNear.........parti le 20 oct
Navire Mount-Washington, Haskell partant le 20 oct
Navire Grenada, Profumo.........parti le 10 oct
Navire Radius, Dillingham.........parti le 10 oct
Navire California, Montgomery.........parti le 1er oct
Navire Talma, Murray.........parti le 24 sept

MARSEILLE.

Navire Cato, Wilmer.........chargeant le 28 sept

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français LA LOUISE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ce navire. TH. BAILLY BLANCHARD & Co. 15 nov

☞ AVIS.—Ni le capitaine ni les propriétaires du steamer DUROC ne paieront aucunes dettes du bateau si elles n'ont pas été autorisées par le capitaine ou les agents. 17nov W.L. BURGESS & Co, agents.

☞ L'ASSORTIMENT de marchandises suivantes, digne de fixer l'attention des dames sera ouvert aujourd'hui au CHEAP CASH STORE, encoignure Bienville et Bourbon—
Un magnifique assortiment de mantilles noires et en couleurs, manteaux en cachemires, broderies de Paris du dernier genre, manches brodées, voiles, gants, chemisettes, cols et pèlerines, pour dames, fillettes et enfants, robes en soie noire et fantaisie, ombrelles du dernier genre, robes brodées, barèges, cachemires, mérinos, mousselines de laine et soie écossaise.—Aussi—3 caisses indiennes françaises, anglaises et américaines, 3 do cotonnades do do, 10 do cotons à draps écrus et blancs 3/4 4/4 5/4 6/4 11/4 et 12/4.—Ainsi qu'un grand assortiment d'articles de fantaisie et parfumerie. 21 nov

Grocerie à Vendre.

LE soussigné ayant entrepris un autre genre d'affaire, désire vendre sa grocerie, située rue Claiborne, entre les rues Esplanade et Kerlerec. Les personnes qui désireraient faire cette acquisition sont invitées à s'adresser à l'endroit ci-dessus. 23 nov—3 R. DEVOE.

J. E. LOBRE & Co
Magasin de Mercerie et Bazar de la rue de Chartres.
84, rue de Chartres, entre Conti et Bienville,

ONT l'honneur d'informer les Dames, que leur assortiment d'articles d'hiver est maintenant complet; aussi ils ont en magasin, un grand choix de
Passementeries,
Franges,
Soutaches en soie et en laine,
Rubans,
Soie pour bourses et garnitures,
Jarretières et gants,
Fil, lacet, galon, boutons,
Epingles, cordonnets, &c, &c.
Et généralement tout ce dont on a besoin pour la couture. Ayant fait de grands changements dans notre Bazar de jouets, nous pourrons offrir à dater du 1er décembre le plus grand choix de jouets français et allemands, qui ait jamais été mis en vente à la Nouvelle-Orléans, et à des prix modérés. 23nov

25 piastres de recompense.

PERDU dans l'après-midi du 22, à la Banque de la Louisiane ou à la banque de l'Etat, un billet de $100 de cette dernière banque. La récompense ci dessus sera payée sur la remise de la somme perdue. V. H. MONSEAUX, 23 nov 210, rue St-Louis.

$5 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne la négresse ISABELLE, ayant à peu près 40 ans, parlant anglais et français: elle a été vue pour la dernière fois près de la maison de sa maîtresse, Mme Maignan, rue Royale, entre Dumaine et St-Philippe.
La récompense sera payée à quiconque la logera dans une des geôles de la ville.
23nov—3t EUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 19, rue St-Louis

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

BUREAU DU SECRÉTAIRE 21 NOVEMBRE 1848.

AVIS est par le présent donné que le Conseil de la Municipalité No Un procèdera, lundi prochain, 27 du courant, à l'élection d'un collecteur pour les taxes sur propriétés foncières et esclaves, dans les limites de cette Municipalité. Par ordre. JOSEPH REYNES, 22 nov—5 Secrétaire.

RENDU dans le soussigné, un petit cheval créole noir, [illegible] il a une étoile blanche sur le front. Le propriétaire peut le réclamer en son domicile, en payant les frais, suivant la loi. PIERRE SARRAUTE, [illegible]

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
21 novembre 1848.
A UNE assemblée spéciale du bureau des Directeurs qui a eu lieu le 18 courant—M. J. M. Lapeyre a été élu à l'unanimité président de cette institution, en remplacement de M. A. St-Martin, démissionnaire. J. TUYES, 21nov—3t Secrétaire

Collége de Springhill (St-Joseph.) PRÈS MOBILE (ALABAMA).

LA rentrée des élèves de cet établissement aura lieu le premier décembre prochain; les cours commenceront le lendemain.
Les parents qui désireraient des renseignements pourront s'adresser dès aujourd'hui à l'un des directeurs du collége à l'évêché, encoignure Condé et Ursulines.
Un des membres de l'établissement se chargera de conduire au collége les élèves que les parents détermineront lui confier. Le départ aura lieu le 30 novembre, à 9 heures de l'après-midi, par le chemin de fer du lac Pontchartrain. 21 nov—6t

REPRISE DE LA PUBLICATION DES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX. PAR EUGÈNE SUE.
LA troisième et dernière livraison du troisième péché, LA COLÈRE, est en vente chez VICTOR HÉBERT, Libraire, 21 nov 149, rue de Chartres

A LOUER.—La maison formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Condé, occupée maintenant par le café de l'Aigle; possession à donner le premier janvier prochain. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO., 21 nov 17 et 19 St-Louis.

Institution pour les deux sexes.
Rue du Quartier No 169, entre la rue Dauphine et la rue Bourbon.

CET établissement fondé, il y a cinq ans, rue des Remparts par Monsieur et Madame GARREAU, vient d'être transféré rue du Quartier, No 169, dans la maison qu'occupait autrefois l'institution de Monsieur Bellanger.
Il serait difficile de trouver, à la Nouvelle-Orléans, un local plus convenablement distribué. Les classes et les dortoirs sont vastes et parfaitement aérés. La cour est immense. Les élèves ne peuvent jamais échapper à la surveillance des professeurs.
M. et Mme GARREAU invitent respectueusement les pères et les mères de famille à venir visiter leur institution.
Pour les conditions, voir le prospectus chez M. Victor Hébert, libraire, rue de Chartres, No 149. 21 nov—

EN débarquement des navires Jacques Laffitte et Espérance:
1 caisse gants Jouvin.
2 caisses Rouennerie laine et coton.
1 do châles tapis.
2 do do tartan [illegible].
2 do gilets peluchés.
3 do habillements confectionnés.
2 do cols brodés, bas prix.
10 do indiennes [illegible].
3 do ombrelles riches.
2 do cachemire broché 6/4.
1 do mouchoirs imitation batiste avec rivière et dentelle.
1 do velours de soie. 1 do jupons brodés.
4 do foulards coton.
10 do parfumerie assortie.
1 do chaussettes pour enfants.
1 do mantelets riches, grande nouveauté.
1 do manteaux brodés.
2 do broderies.
2 do cotonnade bleue unie.
Attendu sous peu, par les navires Anna et Vesta: Un bel assortiment de barèges.
6 caisses parapluies.
1 do ombrelles extra riches.
2 do soie à coudre toutes couleurs.
2 do gants coton.
20 do verreries assorties.
2 do foulards coton.
1 do mouchoirs batiste brodés.
1 do jupons brodés.
1 do robes mousseline laine.
2 do parfumerie assortie.
4 do eau de Cologne.
2 do casquettes velours pour enfants.
4 do jupons d'hiver.
1 do chapeaux assortis.
4 do [illegible]
4 do [illegible]
14 do [illegible]
1 do manteaux cachemire brodés; [illegible]
21 nov PAVILLIER, rue St Louis, 30, au premier.

Vin de Xérès.

5 demi pipes vin de Xeres diverses qualités.
100 1/4 do do do do do
Ayant droit au drawback et à vendre à bas prix en lots à la convenance des acheteurs par S. D. GRATIAA, 25, rue Natchez.

TRUFFES—100 boites purée du Périgord. 200 demi boîtes do do. En magasin et à vendre par S. D. GRATIAA, 25, rue Natchez.

PATES TRUFFÉS—25 boites pâtés truffés assortis. 100 demi do do do. 200 quarts do do do. A vendre en magasin par S. D. GRATIAA, 21 nov 25, rue Natchez.

CÈPES à l'huile et petits pois—200 boites cèpes à l'huile. 300 boites petits pois au beurre et au naturel. 300 1/2 do do do do. A vendre par S. D. GRATIAA, 21 nov 25, rue Natchez.

EN débarquement du navire James Perkins—15 barriques vin rouge Médoc. 15 demi do vin blanc Haut Sauterne, qualité supérieure, à vendre par S. D. GRATIAA, 25, rue Natchez.

Huile chimique ou camphine, et Esprit de Gaz
LES soussignés auront constamment en magasin une grande quantité de camphine de première qualité et qui sera toujours très fraîche, attendu qu'ils viennent de prendre des arrangements avec les fabricants du Nord pour recevoir des envois successifs, [illegible]. 21 nov S. MASPEREAU & Co. No. 62, rue Condé.

PRUNEAUX EN COMPOTIERS.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire James Perkins, de Bordeaux, [illegible]. 21nov O. VALETON & Co, 31, Tchoupitoulas

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile en grandes [illegible] J. Fiquard véritable, en débarquement du navire Mehemet Ali, de Marseille, à vendre par O. VALETON & Co, 31, Tchoupitoulas

SEL [illegible]—3 chalands chargés de sel [illegible] Wm. L. BURGESS & Co.

MAIS JAUNE—[illegible] sacs maïs jaune, [illegible] Wm. L. BURGESS & Co.

500 sacs café, 400 caisses macaroni, 100 barils farine, 100 caisses thé, 100 caisses chandelles, 50 do savon assorti, 20 barriques lard salé, épaules et plats côtés, Poivre, épices, à vendre par 16nov Wm. L. BURGESS & Co.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—En débarquement des navires Robert Burton et Champion de Philadelphie—62 malles marchandises de 1ère qualité, [illegible] bottines pour dames, fillettes et enfants, [illegible] à lacets, brodequins, etc., à vendre par G. W. DUNBAR, 20 nov 36, rue de la Douane.

Bottes et Souliers.
155 caisses en débarquement des navires Rockall et Herculean, à vendre par G. W. DUNBAR, 20 nov 36, rue de la Douane.

RIZ—25 boucauts de la nouvelle récolte, en débarquement de la barque Walter et à vendre par B. VALLS, 20 nov 37, rue de la Commune.

BLANC DE BALEINE—300 caisses New-Bedford, grandeurs assorties, à vendre par J. W. STANTON & Co, 20 nov encoig. Magazine et Lafayette.

HUILE DE CACHALOT—3000 gallons huile d'hiver blanche, marque Howland; 1000 gallons huile de baleine blanche, à vendre par J. W. STANTON & CO, 20nov enc. Magazine et Lafayette

SUCRE RAFINÉ—Sucre en pain, écrasé et en poudre, à vendre par H. A. NORCROSS, 20 nov 63, rue Magazine.
RIZ—30 barriques riz, à vendre par H. A. NORCROSS, 20 nov 63, rue des Magasins
SALERATUS—60 barriques, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS, 20 nov 63, rue des Magasins.
CLOUX—300 barillets, en débarquement du brick Rockall, à vendre par H. A. NORCROSS, 20 nov 63, rue des Magasins
CAFÉ DE JAVA—300 sacs, à vendre par H. A. NORCROSS, 20 nov 63, rue des Magasins.
BLANC DE BALEINE—200 caisses à vendre par H. A. NORCROSS, 20 nov 63, rue des Magasins.
VIN DE MALAGA SEC—50 barils, à vendre par H. A. NORCROSS, 20 nov 63, rue des Magasins.
COTONS ECRUS—100 balles Chicopee D, à vendre par H. A. NORCROSS, 20 nov 63, rue des Magasins.
COTONS BLANCS—20 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS, 20 nov 63, rue des Magasins
EPICES—300 sacs piment, 50 do poivre, à vendre par H. A. NORCROSS, 20 nov 63, rue des Magasins.
THÉ—800 caisses boites en ferblanc, 100 demi-caisses impérial et Powchong, 300 de 6, 8, 10 et 13 livres, Impérial, Poudre à Canon et Hyson, à vendre par H. A. NORCROSS, 20 nov 63, rue des Magasins

CIGARES de la Havane—140,000 de différentes marques, en débarquement du brick Millaudon, à vendre par B. VALLS, 15 nov 37, Commune.
CIGARETTES—17 barils et 3 demi do, en débarquement du brick Millaudon, à vendre par B. VALLS, 37 Commune. 15 nov
TABAC—60 balles de la Havane, et 300 de Cuba, à vendre par B. VALLS, 9 oct 37, Commune.
SUCRE de la Havane—60 caisses blanc et jaune à vendre par B. VALLS, 9 oct 37, Commune
ESSENCE d'Anis et de Peppermint, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune 9 oct
GUAVA en caisses de douze et quatre livres, à vendre par B. VALLS, 9 oct 37, rue Commune.
NOIR ANIMAL—[illegible] à vendre par B. VALLS, 37, Commune 9 oct
CHARBON [illegible] B. VALLS [illegible] 9 oct
RAISINS de Corinthe [illegible] B. VALLS [illegible] 9 oct
PIASSAVA—[illegible] B. VALLS [illegible] 9 oct
GRAINES pour oiseaux [illegible] B. VALLS, 37, Commune 9 oct
TABAC DE LA HAVANE—[illegible] balles Vuelta de Abajo, capes et tripes, à vendre [illegible] 14nov

HOSPICE DES ORPHELINS.

Nous référant à notre partie anglaise nos lecteurs verront que la vénérable soeur Rosse bien connue de notre communauté comme surintendante de l'Hospice des Orphelins dans la rue du Camp, fait un appel à la générosité des dames de la Nlle-Orléans. Il s'agit de légères contributions individuelles pour aider à l'achèvement d'une chapelle que l'hospice ne peut construire avec ses propres moyens, sur le terrain adjacent à l'ancien établissement. Les dames qui seraient disposées à contribuer à cette bonne oeuvre pourront s'adresser à Mme [illegible]. 13 nov—6t

Grenadiers Gardes d'Orléans.
ATTENTION.
Revue d'Inspection.

CONFORMÉMENT à l'ordre reçu du colonel commandant le régiment d'infanterie de la Légion, la compagnie prendra les armes le dimanche 26 novembre 1848, à 9 heures très précises du matin, pour une revue d'inspection.
Equipement complet. Tenue d'hiver.
Réunion dans le Passage de la Bourse.
Par ordre du capitaine. F. T. BOURNOS, 21 nov Sergent-major.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La Compañía se reunirá en asamblea general, con sus armas en la calle de Dumaine No [illegible] entre las de Levee y Condé, el jueves proximo 23 del corriente a las 2 en punto de la tarde para tratar de asuntos interesantes al cuerpo.
Se encarga tanto a los miembros activos como honorarios la mas exacta puntualidad a la hora indicada. De orden del capitan.
CAYETANO PACHE, 21 noviem Sargento 1o.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La Compañía tomará las armas y se reunirá al parage acostumbrado con uniforme completo y pantalon de paño, el domingo 26 del corriente, a las 8 en punto de la mañana, para asistir a una revista de inspeccion, encargandose a los miembros activos mas puntuales a la hora indicada.
De orden del capitan.
CAYETANO PACHE, 16nov Sargento 1o.

COMPAGNIE DES CARABINIERS SUISSES.

Les membres de cette Compagnie sont priés de se réunir à la salle d'armes en tenue d'hiver, dimanche le 26 novembre 1848, à sept heures du matin précises, pour ensuite marcher à la revue générale de la Légion sur la Place d'Armes.
Nlle-Orléans, le 21 novembre 1848.
Par ordre du capitaine, FUSSINGER, 22 nov—4 Sergent major.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
CONSEIL GÉNÉRAL.
Séance de vendredi, 10 novembre 1848.

Il est ordonné par le Conseil-Général de la ville de N.-Orléans, que l'ordonnance concernant l'inspection et le jaugeage du bois de chauffage dans les limites de la Nlle-Orléans, approuvée le 2 décembre 1845, et l'ordonnance amendant celle qui précède, approuvée le 22 mars 1847, soient toutes les deux abrogées.
(Signé) WM F. RICE, Prés.
Approuvé le 16 novembre 1848.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
M. RIEZ, commis. 18 nov

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—223 caisses en débarquement des navires Rockall et Herculean, à vendre par R. G. ROBBS, 21nov 38, rue de la Douane.

ALCOOL—20 barils, à vendre par NATHAN JARVIS & Co, Agents du Laboratoire, 21nov enc. Magazine et Commune

TÉRÉBENTHINE en débarquement du navire St-Charles, à vendre par NATHAN JARVIS & CO, 21 nov enc. Magasins et Commune

HUILE DE LIN—30 barils huile de lin, de première qualité, à vendre par NATHAN JARVIS & Co, encoig. Magasins et Commune

BLANC DE PLOMB—10 tonneaux en débarquement, à vendre par NATHAN JARVIS & Co, 20 nov Encoignure Magasins et Commune

CIGARES.—Un grand assortiment de cigares première qualité de la Havane, sortant des meilleures manufactures, à vendre à des prix réduits par LABORDE & ZIQUES, 23 nov 31, Commune.

50 barriques plats côtés, à vendre par W. L. BURGESS & Co, agents. 23 nov
100 caisses tabac de la Virginie, à vendre par W. L. BURGESS & Co, 23 nov Agents.
50 barils biscuits fins pour commandes, à vendre par W. L. BURGESS & Co, Agents.
100 sacs sel fin et moulu, à vendre par W. L. BURGESS & Co, 21 nov Agents.
180 sacs maïs en débarquement du steamer Empereur, à vendre par W. L. BURGESS & Co, 23 nov Agents
40 tierçons riz de la Caroline, en magasin et à vendre par C. J. WHEELER, 5, Bank Place.
SACS EN PITRE—300 balles [illegible] C. J. WHEELER, 23 nov 5, Bank Place
POIVRE—150 sacs [illegible] à vendre par C. J. WHEELER, 23 nov 5, Bank Place.

Maison Rouge, entre les deux marchés.

LES soussignés, venant de recevoir les divers [illegible] d'Europe et des Etats-Unis, un assortiment bien choisi [illegible] le public [illegible] offrant à vendre, à des prix bien réduits, les articles suivants:
Indiennes américaines, françaises, anglaises.
Châles mousseline de laine unis et brodés, 6, 8 et 10/4. Do cachemire.
Châles cachemire imprimés.
Do mousseline cachemire.
Do tartans.
Ecossais laine et laine et coton.
Alpacca noir et écossais; do do satiné.
Do couleur broché.
Cachemires d'Ecosse.
Mérinos français noir et couleur.
Couvertures laine 3 points.
Do superfines 10 et 11/4.
Coton blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4, 6/4 et 11/4.
Serviettes damassées ouvré 6/4.
Services de table et blanc damassé.
Mouchoirs rouge et fantaisie.
Caleçons noirs et fantaisie.
Cotonnades françaises unies et à dessins.
Do do à petits carreaux p. enfants.
Flanelles blanches diverses qualités.
Do rouges, bleues, jaunes et vertes.
Bas et chaussettes en laine et en coton.
Une grande variété d'articles pour dames et hommes, tels que cravates satin, fichus soie, &c., &c., qu'il serait trop long d'énumérer ici.
13 nov PAUL ALBIGE & Co.

MESSIEURS PAUL ALBIGÉ & Co, viennent de recevoir, par les derniers navires arrivés de France et de New-York, et pour le nouveau magasin qu'ils ont ouvert, le 30 octobre, rue Royale, No. 250, entre Dumaine et Ste-Anne, les marchandises suivantes, qu'ils continueront à vendre à des prix très modérés:
Soieries pour robes; barèges nouveaux dessins.
Tartans écossais pour habillements d'hommes et d'enfants.
Broderies de toute espèce.
Une grande variété de châles cachemires.
Franges et passementeries.
Mousselines de laine unie, noire et couleur.
Do do imprimée.
Mérinos français pour robes, couleurs assorties.
Flanelle de santé [illegible].
Flanelle [illegible].
Do crêpe de Chine, imprimés.
Crêpes de différentes couleurs.
Gants de soie noire et couleur.
Do soie glacée; do cachemire.
Cravates noires et fantaisie, etc. etc. 18 nov

Graines fraîches de Jardinage et de Fleurs.
Garanties de la récolte de 1848.
VENANT d'arriver par les derniers navires de Philadelphie et à vendre au No [illegible] rue Gravier, [illegible] un assortiment complet de graines, comprenant toutes les qualités connues [illegible] à des prix modérés par [illegible]
☞ Observez No 19, rue [illegible], encoignure Tchoupitoulas. 20 nov

ALCOOL—10 barils alcool 95 do, à vendre par P. GUSACHS, 18nov encoig. Condé et St-Philippe
TÉRÉBENTHINE—6 barils [illegible] à vendre par P. GUSACHS, 18nov encoig. Condé et St-Philippe.
CIRE BLANCHE—300 liv. cire blanche, récemment reçue de la Havane, à vendre par P. GUSACHS, encoig. Condé et St-Philippe
300 barils Plâtre de Paris, à vendre par HAYMAN & HOLBECK, 95, rue Magasins, et 11 Magazine [illegible]
CHINE en barils, barriques et sacs, à vendre par HAYMAN & HOLBECK [illegible]
BEURRE DE GOSHEN—[illegible] de première qualité, en débarquement [illegible] à vendre par J. W. STANTON & Co, 17 nov Encoignure Magasins et Lafayette
CANNELLE—60 [illegible] en magasin et à vendre par THOMGROS & LAMPER, 17nov 26, Vieille Levée.
SUCRE—300 caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par THOMGROS & LAMPER, 17nov 26, Vieille Levée.
TABAC—300 balles tabac de Cuba, en magasin, et à vendre par THOMGROS & LAMPER, 17nov 26, Vieille Levée.
EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux, et à vendre par les consignés: 25 caisses prunes à l'eau de vie. 40 do fruits assortis [illegible] 17nov PIERRE FRERES, [illegible]

Passementerie—Passementerie.
2 caisses grande nouveauté passementerie noire et couleur, en débarquement du Philomene du Havre, à vendre par E. DE GORE & BEYLARD, 16 nov [illegible] rue des Magasins.
100 paniers vin de Champagne, qualité supérieure, en magasin et à vendre par LÉOPOLD [illegible] 16 nov [illegible] St-Louis
ABSINTHE [illegible] LÉOPOLD [illegible]
TABLE [illegible] LÉOPOLD [illegible]
250 [illegible]

AMUSEMENTS.

THÉATRE D'ORLÉANS.
Jeudi, 23 novembre 1848.
La reprise de LA REINE DE CHYPRE,
Grand Opéra en 5 actes et 6 tableaux, musique d'Halevy.
Le livre de la Reine de Chypre en anglais, est en vente au bureau du Théâtre pour 25 cents.
☞ On commencera à 6 heures et demie:
JOURS DE SPECTACLE:
Les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

SALLE ST-LOUIS.
Bals des Pères de Famille.
LE soussigné informe respectueusement les habitants de la susdite salle, qu'il a ouvert une liste de souscription pour une série de bals de société donnés par les PÈRES DE FAMILLE de cette ville.
Ces bals seront sous la direction immédiate des Pères de Famille.
Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la salle du bal, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M., et de 4 heures à 9 heures P. M.
22 nov— H. RUPPIER.

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.
LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du 25 courant, jour où aura lieu un GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. N. STEPHENS, Directeur.
N.B.—On trouvera réunis à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées. 25 oct

POUR CHAGRES, CALIFORNIE ET OREGON.
Le steamer FALCON, capitaine W. J. Thompson, de la poste des Etats-Unis, partira de ce port pour CHAGRES, avec les malles pour la Californie et l'Orégon le 14 décembre 1848. Pour fret et passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à PARADISE SAFFARANS & Co, 20 nov 67 rue Gravier

LA CRONICA,
DIARIO ESPAÑOL PUBLICADO EN NUEVA-YORK,
Dos veces por Semana.
La Crónica se publicará dos veces por semana, y cada numero constará de ocho páginas. Los dias de la publicacion serán el miércoles y el sábado.
Acompañará á la Crónica un Suplemento publicado dos veces al mes, del tamaño de la Semana Literaria del "Courrier des Etats-Unis", y compuesto de 20 á 26 páginas mensuales, con algunas litografías ó grabados.
El numero primero de la Crónica ha salido á luz el 16 de octubre último.
Director y Editor, A. X. SAN MARTIN, calle de Nassau, No 105.
El agente de la Crónica por esta ciudad (Nueva-Orleans), es V. HEBERT, calle de Chartres, No 149. 21nov—1m

LA CRONICA.
JOURNAL ESPAGNOL BI HEBDOMADAIRE.
Publié à New-York par A. X. SAN MARTIN
CE journal que le soussigné vient de fonder à New-York, et dont le premier numéro a paru le 16 octobre, sera publié régulièrement deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. La Crónica, qui n'aura jamais moins de huit pages, s'occupera particulièrement des faits qui intéressent l'Espagne, ses colonies et les républiques hispano-américaines, et ne négligera rien de ce qui concerne la littérature, les sciences et les beaux-arts. Il servira d'organe aux deux Amériques pour les nouvelles les plus rapides et les moins dispendieuses. La Crónica publiera deux fois par mois un supplément de la dimension de la Semaine Littéraire (annexe du Courrier des Etats Unis) et composé de 40 à 48 pages. Chaque supplément renfermera une lithographie.
A. X. SAN MARTIN, Nassau street, No. 105.
L'agence de la Crónica est établie chez M. V. HEBERT, 21nov—1m 149, rue Chartres

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES Dirigée par Mme GRANET.
CE pensionnat, un des plus anciens de la Nouvelle-Orléans, est toujours situé rue Dauphine, 86, entre Royale et Bourbon.
Il reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.
Les cours dans les diverses branches de l'enseignement y sont également poursuivis en anglais et en français, et toutes les classes sont en pleine exercice. 31oct—3m

INSTITUTRICE.
UNE dame Anglaise qui a acquis de l'expérience dans l'enseignement en professant dans son pays, et qui a toujours fréquenté la bonne société, désire trouver une place d'institutrice dans une famille, soit en ville ou à la campagne. Elle peut enseigner les langues anglaise et française, le piano, et la musique vocale, la musique sacrée et le dessin. Cette Dame accepterait également une situation de maîtresse de musique dans une institution, ou comme directrice d'un chœur d'une église épiscopale. S'adresser par écrit à B 71, au bureau de la poste. On donnera de bonnes recommandations. 15 nov

EN débarquement du navire Vistula, venant de Bordeaux,
24 barriques vin rouge, à vendre par AUG. MOLIÉR, 11 nov—6t No 90, rue St-Louis.

M. G. BOYER
A l'honneur de prévenir le Public qu'il commencera à donner des leçons en ville, quelques heures dont il peut disposer dans la journée, rue Conti, No 148. 13nov—1m

FUSILS, CARABINES & PISTOLETS, avec tout ce qui concerne la partie d'Armurier, en qualité supérieure, d'importation des meilleures fabriques de France et d'Angleterre par T. LEDUC, Armurier, 38, rue Condé, entre la Place d'Armes et la rue Dumaine.
Montures et Réparations faites au plus juste prix. Tout le fond du Magasin qui existait rue de Chartres sous la raison de Leduc & Co, a été transporté au susdit Etablissement. 11nov—6m

A VENDRE—Un assortiment de gants de laine français, fourrés et non fourrés—Aussi quelques tapis de laine français. S'adresser à EDW. SHIFF, 11nov— No. 72, rue du Canal

J. P. LASSERRE, Coutelier,
Rue Condé, No 20, en face la rue Madison, Nouvelle-Orléans.
A l'honneur d'informer messieurs les Docteurs et les Dentistes qu'il vient de recevoir de M. Charrière, de Paris, par le navire Jacques Laffite, un assortiment d'instruments de chirurgie, tels que trousses, pinces et vides, scies et aiguilles, [illegible] bistouris à dissection, amputation, trépans, [illegible] lithotritie, accouchement et autres instruments utiles à l'art chirurgical. Il fabrique tous les objets ci-dessus et autres, fait les réparations et tout ce qui est utile à leur entretien. Il fabrique les bandages herniaires et appareils orthopédiques.
Il a également l'honneur d'informer le Public en général qu'il vient de recevoir par le même arrivage un assortiment de ciseaux fins de tout genre et de toutes grandeurs; couteaux, canifs, objets de jardinage, articles de voyage, services à dépecer, rasoirs, [illegible] et une quantité d'autres objets, le tout à des prix modiques.
18nov—3m J. P. LASSERRE.

A VENDRE en débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge, St-Estèphe;
40 do do St-Julien;
40 do do St-Emilion;
25 demi barriques vin blanc Haut Barsac.
25 do do do Haut Preignac.
200 caisses de 12 bouteilles vin rouge St-Julien.
50 do do do vin blanc H. Sauterne.
6 do contenant 130 paniers anisette superfine de Chauvet, par Vve. MAIGNAN, 16 nov 87 rue St-Louis

SOCIÉTÉ.
LES soussignés ont formé une société pour la transaction des affaires de commission en général, sous la raison de A. BIDAULT & Co. au No 5, Bank Place.
A. BIDAULT, M. B. McLEAN. 10 nov—30t

Cheap Cash Store.
Encoignure Bourbon et Bienville.
LE soussigné a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'agrandir ses établissements, ce qui lui a permis d'ajouter à son assortiment de marchandises sèches, une variété d'articles pour dames.
Mérinos, cachemires et barèges, Bas de tous genres, Parfumerie et articles de fantaisie, indiennes françaises et américaines—toile, lacets, diapré, etc. Ainsi qu'une grande quantité d'articles trop nombreux pour être énumérés. 13 nov

A VENDRE en débarquement du navire Méhémet-Ali, venant de Marseille:
100 caisses eau de fleur d'oranger, triple [illegible], à vendre par N DUDOUYT, 13 rue Toulouse.

CHANGEMENT DE DOMICILE.—JEAN DE BRABA a transporté son Bureau du No 20, Vieille Levée, au No 47, rue Bienville. 9 nov

FOIN—Un lot de foin du Nord, de qualité supérieure, en débarquement en face de la halle aux légumes de la première Municipalité, à vendre à bon marché et en lots à la convenance des acheteurs, [illegible]

J. H. JONES & LYMAN POTTER. Avocats, No 22, rue [illegible]. Vis-à-vis la Cour du Recorder. 9 oc—1an

EN débarquement du navire James Perkins, venant de Bordeaux,
10 barriques vin Montferrand.
20 do do Grave, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St-Louis

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—230 caisses en débarquement du navire St-Petersburg, à vendre par R. G. ROBBS, 38, rue de la Douane

A VENDRE en magasin, pour clore diverses factures:
15 barriques vieux vin de [illegible] et St-Julien.
20 do bon vin [illegible]
[illegible]

Mlle CHARLOTTE LEVY, 80 RUE ROYALE.
A L'HONNEUR d'annoncer aux dames de la Nouvelle Orléans qu'elle arrive de Paris où elle a fait choix d'un magnifique assortiment de marchandises de fantaisie, telles que fleurs, dentelles, nouveautés, etc. etc., le tout du dernier goût et des modes les plus nouvelles.
Mademoiselle Levy n'ayant pas l'intention d'ouvrir un magasin cette saison à l'honneur d'informer les pratiques et les personnes qui voudraient la favoriser, [illegible] le plus tôt possible et qu'elle se vendra aux prix les plus modérés. Les modistes pourront s'assortir chez elle au prix coûtant.
Elle a importé un très bel assortiment de velour cachemires et manteaux pour dames.
Mlle Levy continuera à se charger de la confection des robes, manteaux et mantelets.
13 nov—

F. FRYER.
MME F. FRYER a l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle ouvrira jeudi, 16 novembre, son assortiment de chapeaux d'hiver, et de grandes nouveautés de tout genre.
N. B.—On demande des ouvrières en couture. 13 nov

Mme DUBALEN
A l'honneur de prévenir les Dames de la Nlle-Orléans, qu'elle vient de recevoir de Paris un assortiment de nouveautés à la dernière mode. Elle a reçu des ROBES en mousseline brodée très riches et des ECHARPES pour mariées, des Manteaux satin à la reine, toute couleur. Manteaux cachemire gris et un assortiment de Chapeaux capotes au dernier goût. Elle en fera l'ouverture le 16 courant, rue Royale, 136.
☞ Mme Dubalen demande 2 ouvrières pour faire des Modes. 13nov

Mme NORES
A l'honneur de prévenir les Dames de la Nlle Orléans, qu'elle fera l'ouverture de ses MODES D'HIVER, samedi 18 novembre. 15nov—7t

MAISON BELOUVRE
Rue Royale, No 141.
MLLE GUERIN a l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera jeudi 16 novembre, l'ouverture de ses chapeaux et autres marchandises d'hiver 14 nov—6t

Mme FREMINEAU,
Rue Royale, 131.
A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne, qu'elle fera l'ouverture de ses modes et nouveautés lundi prochain, 20 du courant.
Mme Fremineau confectionne modes, robes, manteaux, mantelets, &c., dans le goût le plus nouveau. 18 nov—8

M. A. THOMPSON,
Rue de Chartres, No. 54,
A L'HONNEUR d'informer les dames de la ville et de la campagne, qu'elle fera l'ouverture de ses grandes nouveautés, samedi 18 novembre courant.
Son nouvel assortiment très varié et choisi par elle-même à Paris des meilleures maisons, lui fait espérer qu'il ne laissera rien à désirer aux dames et qu'elles voudront bien lui continuer, comme par le passé, leur bienveillant patronage.
Toute espèce de commande en général seront toujours traitée avec le plus grand soin et dans les dernières modes. 18nov—6t

Magnifique assortiment d'habillement d'hiver.
No. 13, rue du Camp.
LE soussigné est arrivé depuis peu du Nord, où il a fait fabriquer dans les meilleures manufactures, un grand assortiment de linge fait au dernier goût. Les personnes qui désirent s'habiller complètement, ainsi que les marchands, sont invitées à venir visiter ces marchandises.
Les articles suivants seront vendus au-dessous du cours auquel on pourrait les acheter dans tout autre magasin du Nord.
HABITS et REDINGOTES drap noir, PALETOTS et SACS bleu, brun, bleu et olive, PANTALONS casimir noir et fantaisie, PANTALONS [illegible], HABITS [illegible], GILETS [illegible] velours noir brodé, GILETS blanc polka, de fantaisie et en satin. M. BARNETT, 1nov 13, rue du Camp

AIMEZ-VOUS LA BONNE BIÈRE?
Venez chez J. FELS, 24 oct—3m 128, rue Royale.

CAFÉ CONTI.
TENU PAR J. N. LONGHI,
No. 26, rue Conti, entre Chartres et Levée.
Salon de Société, Billard, Café, Chocolat, etc., etc.
NOUVELLE-ORLÉANS. 20 oct—1m

J. H. SMOOT,
AVOCAT ET COMMISSIONNAIRE
Pour la Louisiane, Mobile, Alabama.
5 juin—1an

ERNEST E. MOUGIN, Pharmacien.
Encoignure Dumaine et Dauphine.
Le bureau du Dr. J. U. LANDREAUX est dans la même maison. 1er sept—1an

A partir de ce jour, les soussignés conduiront leurs affaires de courtage, sous la raison d'ABAT & GENERES.
Nlle-Orléans, 1er novembre 1848.
L. ABAT, L. P. GENERES. 1nov—1m 69, rue Royale.

ON demande à louer DOUZE NÈGRES pour travailler jusqu'à la fin de la roulaison, sur une habitation à St-Jacques, s'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT, 20oct No. 10, rue Conti

Quincaillerie: Quincaillerie
Vente au prix coûtant pour clore une Société, au No 68, rue de Chartres.
LES soussignés offrent à vendre leur stock de Quincaillerie, soit en gros ou en détail, au PRIX COUTANT. Les Marchands de la campagne, les Habitants et autres personnes feront bien de venir visiter notre Magasin, car nous sommes disposés à vendre nos marchandises au dessous du prix auquel on pourrait les importer. 1nov E. WETSHAM & Bro.

Cornet à Pistons.
A VENDRE un magnifique et excellent CORNET À TROIS PISTONS, en maillechort, garni en cuivre rouge ciselé, avec deux embouchures en argent et étui en [illegible]. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 nov

CHAMPAGNE—Les soussignés ont constamment en main les marques suivantes: 200 paniers marque Navire; 30 do do Croissant; 130 do do Double couronne; 125 do qualité supérieure Ruinart père et fils; 30 de marque Ancre; 30 de qualité supérieure [illegible]; 25 do de marque Cigare; 100 do do demi bouteilles, qu'ils offrent à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 20 nov 17 et 19 rue St Louis

EAU DE VIE—170 quarts de pipes première preuve marque P. H. Godard; 20 do do do Lafontaine; 14 demi do do do; 5 quarts do do Castillon 1815; 3 demi do quarts de [illegible] Henessey; 11 do do do de J. J. Dupuy; 10 quarts do do do; 20 demi do de A. Seignette; 6 quarts do do do; 6 huitièmes do do do; 6 demi do do Castre & Martin; 9 quarts do do do; 10 demi do de A. Cazas; 19 quarts do do do; 16 do do Léger frères, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 20 nov 17 et 19 rue St-Louis

TABAC—200 balles tabac de la Vuelta de Abajo, en débarquement du brick Millaudon, à vendre par J. & J. TARDOS, 14 nov 15 Conti.
TABAC—44 balles tabac de la Vuelta de Abajo, en magasin, à vendre par J. & J. TARDOS, 15 Conti. 14 nov
COGNAC—10 quarts Jean Louis 1825, 10 barils do do, en débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS, 14 nov 15 Conti.
PRUNES—40 caisses prunes en compotiers, en débarquement du navire James Perkins de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS, 14 nov 15, Conti.
COGNAC—5 demi-pipes Maglory cognac 1831, 10 [illegible] en débarquement du navire Victoria, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS, 14 nov 15 Conti.
CAFÉ—36 sacs café, en débarquement du brick Millaudon, de la Havane, à vendre par J. & J. TARDOS, 15 Conti.
CHAUSSONS DE LAINE—250 douzaines chaussons de laine tricotés, très forts, à vendre par FROST & Co, 14 nov 10, rue des Magasins.
CHAPEAUX DE LAINE—500 caisses chapeaux de laine noirs et blancs, pour les plantations, à vendre par FROST & Co, 14 nov 10, rue des Magasins.
A VENDRE, en débarquement du navire James Perkins, venant de Bordeaux: 40 barriques vin St Julien Medoc. 40 barils vin blanc Haut Sauterne. 14 nov N. DUDOUYT, 13, Toulouse.
EN magasin, pour clore une facture: 20 caisses chandelles (star candles) de 6 à la liv. 10 barillets bon beurre de l'Ouest. 9 jarres do do. 14 nov N. DUDOUYT, 13 Toulouse.
HUILE DE FLAGNOL—200 [illegible] par le navire Mehemet Ali, à vendre par J. P. BERCIER & Co, 14nov 34, Vieille Levée.
VIN—700 caisses St-Estèphe et St-Julien, en magasin et à vendre par J. P. BERCIER & Co, 14nov 34, Vieille Levée
VINS—200 barriques vin de Bordeaux, en magasin et à vendre par J. P. BERCIER & Co, 14nov 34, Vieille Levée.
SUCRE de la Havane—442 caisses sucre blanc et jaune, en déchargement et en magasin, à vendre par L. CANTIN, 14 nov 72 1/2 Magazine
SUCRE—70 caisses sucre blanc de la Havane, en déchargement du brick Millaudon, et à vendre par L. CANTIN, 14nov 72 1/2, rue des Magasins.
TABAC CUBA—100 balles [illegible] en déchargement et à vendre par L. CANTIN, 14nov 72 1/2, rue des Magasins.
CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par LABORDE & ZIQUES, 14nov 31, Commune
EN débarquement du navire Mehemet-Ali, venant de Marseille, les soussignés offrent à vendre, 400 paniers huile, marque Fiquard, de 24 onces. E. LAMATA, 9 Jefferson
EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux et à vendre par les soussignés: 30 barils vin Bordeaux, vieux. 20 barriques vin bon ordinaire. 30 caisses [illegible] E. LAMATA, 14 nov 9 rue Jefferson.

Sucre, Cigares, et Café.
508 [illegible]